

---

---

# **DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins  
sur le territoire de la Ville de Thetford Mines et des  
municipalités de Saint-Jean-de-Brébeuf et de Kinnear's Mills  
par 3Ci inc.**

**Dossier 3211-12-132**

**Le 4 mai 2009**

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins par 3Ci inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation à la ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2007-08-02	Réception de l'avis de projet au MDDEP
2007-08-03	Délivrance de la directive
2008-12-22	Réception de l'étude d'impact
2009-01-09 au 2009-04-08	Consultation auprès des ministères et organismes
2009-02-26	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2009-04-14	Transmission du document de questions et commentaires complémentaires à l'initiateur de projet
2009-04-23	Réception du rapport complémentaire
2009-04-30	Réception de la lettre d'engagement relative aux réponses aux questions et commentaires sur le climat sonore

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins consiste à aménager un parc éolien d'une puissance nominale de 156 MW déployée par 78 éoliennes de 2,0 MW chacune. Il a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, émis le 5 mai 2008, pour 2 000 MW de production d'énergie éolienne sur le territoire du Québec.

Ce projet, dont le coût est estimé à plus de 400 millions de dollars, comprend la construction des infrastructures (chemins d'accès, éoliennes, lignes électriques du réseau collecteur, poste de raccordement et bâtiment de service), l'exploitation du parc éolien ainsi que son démantèlement. Il est actuellement prévu que le parc soit mis en service en décembre 2011.

### 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Services gouvernementaux;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère des Transports;
- Environnement Canada;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- la Société Radio-Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- 3CI ÉNERGIE ÉOLIENNE. *Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins – Étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Volume 1 – Rapport principal*, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., décembre 2008, 497 pages;
- 3CI ÉNERGIE ÉOLIENNE. *Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins – Étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Volume 2 – Annexes*, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., décembre 2008, pagination multiple;
- 3CI ÉNERGIE ÉOLIENNE. *Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins – Étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Rapport complémentaire*, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., avril 2009, 79 pages et 5 annexes;

- Lettre de M. Robert Vincent, de 3Ci inc., à M<sup>me</sup> Céline Dupont, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 30 avril 2009, concernant l'engagement à transmettre au Ministère les réponses aux questions et commentaires relatives au climat sonore pour le projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins avant le 21 mai 2009, 1 page.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond, pour l'essentiel, de façon satisfaisante aux exigences de la directive de la ministre datée de mai 2007. L'initiateur s'est engagé à déposer un document répondant aux questions sur le climat sonore ainsi qu'un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

### RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond, pour l'essentiel, de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Céline Dupont, M. Sc. Environnement  
Chargée de projet  
Service des projets en milieu terrestre

